



À quelques jours de cet anniversaire traumatique, nos pensées vont à notre collègue assassiné, Samuel Paty. C'est avec émotion que nous évoquons sa mémoire, deux ans après, et avons d'autant plus à cœur de porter le projet d'école de la FSU, une école émancipatrice, qui permet le vivre ensemble grâce à la laïcité et la construction d'une culture solide, donnant des repères et permettant d'acquérir un esprit critique, gages de liberté.

CDEN du 19 octobre 2022 : bilan de rentrée

Monsieur Ndiaye, frappé par « le niveau de violence à la pause méridienne », s'est empressé de proposer une solution : non pas créer des postes d'AED, d'infirmières scolaires, de Psy-En, d'assistantes sociales, ni étoffer les RASED moribonds pour mieux encadrer, soutenir et aider les élèves et ainsi améliorer le climat scolaire. Non, pour lutter contre cette violence, il propose des primes aux enseignant·es pour leur faire surveiller la cour sur leur pause déjeuner. Mépris ou ignorance complète de nos emplois du temps ? Encore une annonce tellement déconnectée de la réalité qu'on reste abasourdi.

De la même manière, pour la FSU, le bilan de cette rentrée dans l'éducation, annoncé comme sans accroc par Monsieur Gros, est à nos yeux problématique et la situation sociale de la population s'avère terriblement épineuse.

Les derniers jours ont montré que ces inquiétudes sont partagées sur notre territoire pourtant censé être protégé. Les coupes annoncées par le Conseil départemental dans le budget de l'éducation sont réelles et celles de l'action sociale touchent de nombreuses familles. Ces mesures sont profondément injustes : ces familles qui ont vu leurs prestations sociales stoppées net au mois de mai quand le couperet du nouveau calcul est tombé sont les familles de nos élèves, ce sont celles et ceux qui étaient déjà en difficulté et qui risquent désormais de basculer dans la très grande précarité.

Les réfugié·es, les demandeurs et demandeuses d'asiles et les sans papiers font aussi partie de ces populations. Même l'accueil des primo-arrivants s'avère sur le terrain très loin d'être à la hauteur : les quelques dispositifs UP2A débordent. Combien d'élèves, Ukrainiens entre autres, restent dans les classes, de la maternelle au lycée, pendant des semaines, sans autre prise en charge que les bricolages des personnels, sans préparation ni formation adéquates ? Pour la FSU, ces élèves subissent une maltraitance institutionnalisée et ces injustices pèsent lourdement sur le quotidien de celles et ceux qui les accueillent tous les jours.

Cette situation ne relève plus et ne relèvera plus de l'extraordinaire. Les tensions internationales et le réchauffement climatique augmentent mécaniquement le nombre d'élèves dans cette situation. Il faut nous préparer à ces multiples crises en mettant en place des structures pérennes dotées de moyens à la hauteur des enjeux. C'est une obligation « morale » autant qu'un « investissement » pour l'avenir. La crise ukrainienne doit nous permettre de tirer des leçons sur la gestion de l'accueil des réfugié·es.

Ce sont toujours les élèves les plus éloignés du système, les plus fragiles, qui pâtissent de ces manques et que nous peinons à accompagner faute de moyens et de personnels en nombre suffisant. La crise du recrutement s'est bien fait sentir, le manque de remplaçant·es est indéniable et la précarité gagne du terrain. Comment en vouloir à toutes les AESH qui ont manqué à l'appel à la rentrée parce qu'elles avaient trouvé mieux en terme de salaire et de conditions de travail ? Même pour celles et ceux qui ont la chance d'avoir le statut de fonctionnaire, la hausse du point d'indice est loin d'être suffisante pour empêcher la baisse des salaires réels (au vu de l'inflation). Quant à la revalorisation promise par M. Macron, elle s'annonce minime et ne concernera qu'une minorité des personnels.

Les réponses de ceux qui nous gouvernent sont au mieux déconnectées de la réalité, au pire indécentes : refus de taxer les super-profits pour permettre une répartition plus juste des richesses, protection des utilisateurs de jets privés, dîners fastueux et autres blagues sur les cols roulés alors que nous devons faire face à une inflation massive et tout particulièrement à l'augmentation du coût de l'énergie. Pour les plus précaires – et l'Éducation nationale n'en manque pas – l'hiver s'annonce difficile pour se nourrir, se déplacer et se chauffer.

La question des économies d'énergie se pose aussi dans les écoles, collèges et lycées, où les locaux sont encore trop souvent mal isolés, où la chaleur comme le froid se ressentent de manière bien aiguë... Quelles mesures et investissements sont envisagées par les services de l'État et les collectivités locales pour assurer le chauffage des locaux scolaires ? Et comment concilier les consignes d'économies d'énergie avec les consignes d'aération nécessaires pour lutter contre la propagation du Covid et protéger à minima la santé des personnels et des élèves ? Après bientôt trois ans de pandémie, où en est-on du plan de contrôle et d'amélioration de la qualité de l'air dans les espaces clos et bondés que sont nos salles de classes ?

Dans le 2nd degré, la rentrée a été annoncée par M. l'Inspecteur académique comme « pleinement réussie ».

Pour beaucoup de personnels sur le terrain, la perception est au contraire celle d'une dégradation chaque année plus importante des conditions d'encadrement, de travail et de rémunération.

Rares étaient les établissements ardéchois qui pouvaient afficher une équipe pédagogique au complet à la rentrée. Un mois et quelques annonces chez Pôle Emploi plus tard, plusieurs classes étaient encore dans l'attente de leurs professeur·es, à l'instar d'un tiers des collèges et lycées français. Le manque de personnels s'étend également à toutes les catégories de personnels : AED, AESH, infirmier·es, psyEN, personnels administratifs étaient manquants ici et là dans des proportions parfois alarmantes. À titre d'exemple, le collège de Cruas a dû attendre un mois pour obtenir un·e professeur·e documentaliste, un·e professeur·e de physique chimie, un·e PsyEN et un·e gestionnaire – cela fait une rentrée compliquée pour un petit collège !

Les suppressions massives de postes cumulent leur effet avec une crise du recrutement sans précédent qui s'aggrave au rythme des réformes, de la dégradation des conditions de travail et de la baisse constante des salaires réels. L'embauche de personnels contractuels précaires, mal formés et mal payés n'est en rien une solution, bien au contraire, il contribue à dégrader la qualité de l'enseignement et constitue une atteinte aux statuts de la fonction publique. La programmation de

400 nouvelles suppressions de postes dans le second degré dans le budget 2023 ne peut qu'aggraver la crise.

Il en va de même de la baisse des dotations horaires qui entraîne mécaniquement la hausse des effectifs par classe. Concrètement en Ardèche, cela se traduit souvent par 28 à 30 élèves par classe en collège (jusqu'à 31 pour une classe de 6e), 35 en lycée. Un suivi attentif de chaque élève est impossible dans ces conditions, notamment pour les élèves à besoins particuliers (notifiés MDPH, relevant d'un dispositif ULIS, allophones). La rumeur au sujet d'une éventuelle suppression des classes de 6eme SEGPA est à cet égard particulièrement alarmante et nécessite d'être clarifiée.

À la baisse des moyens s'ajoutent également des contraintes administratives qui alourdissent le travail des équipes et contribuent à décourager les projets pédagogiques. Ainsi, la « démarche simplifiée » pour demander le financement auprès du Département des projets APECA est de plus en plus complexe et chronophage. De plus, le calendrier est complètement déconnecté du fonctionnement des collèges : devoir faire les demandes de financement en avril de l'année précédente alors que les équipes ne connaissent ni les structures définitives ni les élèves qu'elles auront en charge ne facilite déjà pas les choses. Mais devoir attendre près de 6 mois, soit la veille des vacances d'octobre, pour connaître la décision de la commission départementale est incompréhensible, cela réduit considérablement la possibilité de mener des projets pour le 1^{er} trimestre : comment s'engager financièrement auprès des partenaires sans avoir de garantie sur le financement ? Là encore, ce sont les élèves défavorisés qui ont le plus besoin d'un accès à la culture qui sont les plus fragilisés.

Ces derniers subissent également les conséquences de la crise sanitaire. Beaucoup ont accumulé des retards dans les apprentissages à la suite des périodes de confinement et des absences à répétition, certains jusqu'au décrochage. Or, si les écoles sont restées « ouvertes » comme le répétait à l'envi le ministre précédent, aucun moyen supplémentaire n'a été proposé. Les écarts entre les élèves autonomes (et suivis à la maison) et les autres se sont creusés. C'est peut-être dans ces difficultés qu'il faut chercher l'explication des mauvais résultats des élèves ardéchois au DNB et du taux élevé d'orientation en voie professionnelle comparativement aux moyennes nationale et académique.

Pour les élèves de la voie professionnelle, très majoritairement issus des classes populaires, la réforme qui s'annonce risque bien d'être catastrophique.

L'augmentation du temps de stage (une année entière sur les 3 années du cycle Bac pro) entraînera une diminution drastique des heures d'enseignement général pourtant déjà réduites par la réforme précédente, charge à chaque établissement d'en déterminer le volume et le contenu. Sous couvert d'autonomie locale, ce serait ainsi la fin du cadre national des horaires d'enseignement et du contenu des diplômes professionnels. Pour nos élèves déjà fragilisés, cela risque de leur fermer définitivement les possibilités de poursuite ou de reprises d'études après un Bac pro. Quant à l'objectif affiché d'augmenter encore le nombre d'apprentis, la place d'un élève de 15 ans n'est pas au travail ! Nous rappelons qu'il s'agit des formations qui connaissent le plus fort taux de décrochage (1/3 des jeunes apprentis en CAP interrompent leur contrat avant terme).

Cette nouvelle réforme, si elle était mise en œuvre, conduirait donc à un véritable retour en arrière, assignant et formatant les jeunes issues des milieux modestes à des postes peu qualifiés

sans possibilité d'évolution. Ce choix politique aggraverait encore plus les inégalités scolaires, sociales et territoriales. La FSU s'y opposera avec force et détermination.

Dans le premier degré, quel bilan pour cette rentrée dans notre département ?

À cette rentrée encore, pour la septième année consécutive, notre département a globalement scolarisé moins d'élèves dans les écoles maternelles et élémentaires : moins 160 d'après le tableau de bord départemental mis à notre disposition. Derrière ce chiffre, il convient de comprendre ce qui se passe dans notre département.

Nous avons analysé toutes les générations d'élèves visibles sur la page 13 du tableau de bord. Une première conclusion s'impose : pour toutes les générations visibles sur le tableau de bord, les générations de 2009 à 2019, les cohortes d'élèves scolarisées dans les écoles publiques s'accroissent (de +2% à +10%) entre le début de maternelle et fin de l'élémentaire. En général, ces cohortes d'élèves s'établissent entre 2 700 et 2 900 élèves.

Depuis la génération 2016, entrée majoritairement à l'école en 2019, les cohortes sont plus faibles du fait notamment de la baisse du nombre de naissances dans notre département. Ce nombre s'est contracté de plusieurs centaines à partir de 2016. Nous sommes ainsi passés de plus de 3 200 naissances annuelles avant 2016 à environ 2 800 actuellement.

Attention, baisse des naissances ne veut pas dire baisse automatique des cohortes. Si 100% d'une cohorte d'enfants nés en Ardèche n'est pas scolarisée dans les écoles, du fait de la mobilité familiale notamment, d'autres facteurs expliquent les pertes.

Tout d'abord, l'instruction en famille, qui a triplé ces cinq dernières années et se rétracte légèrement à cette rentrée. Ce phénomène ôte près de 250 élèves des écoles publiques ardéchoises, soit plus d'1% des effectifs. Plusieurs éléments pourraient expliquer cette prise de recul par rapport aux services publics : la crise du COVID, le sous investissement dans les services publics, l'image de l'école, le consumérisme scolaire, l'éloignement du service public d'éducation par la fermeture de petites structures au sein de villages peu accessibles... Nous ne disposons pas des éléments d'appréciation mais nous sommes inquiets de cette hausse malgré les restrictions affichées par le ministère en la matière.

Ensuite, la multiplication d'écoles hors-contrat, qui représentent désormais 10% des écoles privées, doit nous interroger au plus haut point. Quatre nouvelles écoles ont ouvert en 2 ans. Nous ne disposons pas du détail des effectifs de ces écoles dans le tableau de bord départemental.

Autre élément : la scolarisation des élèves de moins de trois ans. Elle a été divisée par 8 en 20 ans pour s'établir à seulement 230 élèves de 2 ans scolarisés dans le public à cette rentrée. Il y a 20 ans, les écoles ardéchoises en scolarisaient 1 800 soit la moitié d'une génération. Aujourd'hui, au delà du désinvestissement massif de l'État dans cette scolarisation, au nom de divers dogmes comptables vernis de changement de règles de comptabilisation, c'est le privé qui scolarise le plus d'élèves de 2 ans (276) alors qu'il ne scolarise pourtant qu'un quart des élèves d'Ardèche.

Ce n'est pas normal que le service public soit relégué sur ce point. Les familles doivent pouvoir scolariser leur enfant dès 2 ans dans les écoles publiques ardéchoises, et les bénéficiaires d'une scolarisation précoce sont nombreux. Si l'école publique scolarisait proportionnellement le même

taux d'enfants de 2 ans que le privé, ce serait 630 élèves de 2 ans supplémentaires qui devraient être inscrits.

On peut constater et s'alarmer des évolutions d'effectifs qui arrangent bien lorsque les moyens sont constants, mais le devoir des partisans de l'école pour toutes et tous reste d'encourager la scolarisation dès le plus jeune âge partout sur le territoire ardéchois, dans les écoles publiques. La règle qui interdit la comptabilisation des enfants de moins de trois ans en dessous de 600 m et hors REP est responsable de cette situation et elle doit être abandonnée. Cela permettra au service public de disposer des moyens permettant d'assurer pleinement la scolarisation des plus jeunes qui ne sont pas que des chiffres : ils méritent toute l'attention de l'État qui, par principe comptable, ignore leur existence au sein de nos écoles.

Il est nécessaire d'ajouter une analyse qualitative à ces premières remarques sur les effectifs d'élèves. Côté traitement de la difficulté scolaire, nous constatons qu'en quatre ans, un seul poste d'enseignant spécialisé dans l'aide aux enfants en difficulté (les maîtres E) aura été créé sous la pression et les actions du SNUipp-FSU. Nous avons pu démontrer par une large mobilisation que 1 000 élèves du secteur de Lablachère n'avaient aucun suivi RASED depuis 2007.

Scandaleux ? Bien sûr ! Mais considérez, mesdames et messieurs les membres du CDEN que les autres écoles du département ne sont pas mieux loties : un tiers des écoles ardéchoises ne bénéficie toujours pas de l'intervention des RASED. Ces suppressions de postes, intervenues entre 2008 et 2012, impactent directement et durablement l'avenir des élèves ardéchois les plus fragiles. Dans le privé, ça va bien mieux, merci puisqu'il y a 1 enseignant spécialisé pour 430 élèves. Dans le public, c'est 1 pour 783 élèves ! Pour assurer un traitement équitable entre ces deux secteurs, il faudrait créer 22 postes d'enseignants spécialisés dans le public dès à présent.

Plus grave encore, la totalité des écoles ardéchoises doivent se passer depuis 7 ans de l'expertise des maîtres rééducateurs, éléments indispensables dans la régulation des problèmes de comportement des élèves. Ces problématiques comportementales ne cessent de croître mais le ministère regarde ailleurs. Nos collègues, encore une fois, se trouvent démunis face à des problématiques qui les dépassent. Savez-vous que l'Ardèche fait partie des 5 départements français qui n'ont pas ces enseignants rééducateurs ? Spécificité géographique ? Particularité rurale ? Non : simple manque d'ambition pour les élèves en difficulté qui font souvent exploser les classes.

Côté remplacements, malgré les deux années passées complexes, le nombre de journées non remplacées reste au-delà des 1500 par an, c'est-à-dire qu'il manque une dizaine de postes de remplaçants pour couvrir les besoins.

Ce qui occupe le terrain médiatique actuellement, c'est la diffusion du modèle d'école du futur, la révolution copernicienne du président. Par trois grands chantiers, il annonce vouloir renverser la table du fonctionnement de l'école.

D'abord du côté du financement. Les contrats locaux d'accompagnement doivent permettre la distribution des deniers publics aux acteurs les plus dynamiques sur la base de projets spécifiques... bref, le contrat avec quelques-uns remplace la dotation pour tous. À terme, c'est le principe des REP qui est menacé et donc les plus fragiles qui en feront, une nouvelle fois, les frais. Parce que dans l'école libérale il faut savoir se vendre pour être récompensé.

Ensuite du côté de l'évaluation. Jusque-là réservée aux seuls professionnels que sont les inspecteurs, avec les évaluations d'école, elle sera étendue aux partenaires extérieurs. Il va falloir tous les 5 ans, exiger que chaque école, sous le regard des parents, des élus, s'explique sur les résultats des élèves et les mette en lien avec les pratiques enseignantes. C'est bien connu que tout un chacun est en capacité de juger du travail des enseignant.es, des infirmières, des juges, des inspecteurs d'académie, des préfets, des policiers... tout cela dans le sens d'une amélioration de leur pratique. Parce que dans l'école libérale il faut savoir satisfaire le client.

Ce que cache cette nouveauté technocratique, c'est la suppression de l'évaluation indépendante du système éducatif. Finies les critiques démocratiques des politiques éducatives du ministère par des organismes indépendants : la croissance des inégalités, l'échec scolaire ne seront plus une question de moyens investis par le gouvernement. Ce sera désormais la faute aux mauvaises pratiques enseignantes ! Se centrer sur la satisfaction client est le moyen idéal pour faire peser la responsabilité de tout le système éducatif sur les épaules des enseignant.es de terrain et de ne pas voir le sous-investissement mené depuis de nombreuses années par le ministère.

Plus grave, en donnant la main aux partenaires pour évaluer l'école, nous revenons sur un des principes fondateurs de notre école publique : l'indépendance des fonctionnaires face aux pressions locales.

Enfin du côté du pilotage (comprenez contrôle) de l'école. Avec la loi créant la fonction de directeur d'école, le gouvernement s'offre la possibilité de placer des chef-fes précaires au sein des écoles qui devront relayer docilement la parole et la politique ministérielle. Précaires car ces collègues seront sur des postes fonctionnels, comme nos inspecteurs d'académie par exemple, sans statut protecteur. Nous voyons ce que donne ce genre de gestion des personnels en ce moment dans la police par exemple, si vous déplaitez au chef, vous dégagez. C'est en cela et sous des prétextes mensongers d'améliorer les conditions de travail de nos collègues directrices et directeurs, que le ministère entend contrôler l'école.

Pour nous vendre tout le package, pendant quelques semaines, on distribue les millions. 150 cette année et jusqu'à 500 en fin de quinquennat. C'est l'opération "Notre école, faisons-la ensemble". Pas besoin de projet clair, l'important c'est de montrer que ceux qui entreront dans ce nouveau pacte seront récompensés et les autres resteront sur le bord du chemin, comme les élèves en difficulté d'ailleurs !

Avec ces 500 millions, nous pourrions attribuer 8 000 € à chaque école, collège et lycée de France. Avec ces 500 millions, nous pourrions financer 8 300 postes d'enseignants.

Nos priorités sont ailleurs. Pour le SNUipp-FSU, il faut rompre avec le nouveau management public. Il a été testé dans plusieurs pays et a démontré son inefficacité pour le bien être des personnels et la réussite des élèves. C'est une catastrophe en Suède par exemple ou même le très libéral OCDE demande un retour en arrière.

En France, l'urgence pour l'Éducation nationale n'est certainement pas d'avoir un nouveau dispositif de relation clients, mais plutôt d'avoir les moyens permettant la réussite de tous les élèves :

- des postes d'AESH, d'enseignants spécialisés, de remplaçants, de médecins , d'infirmières, d'aide administrative (il y a 1 seul médecin pour 45 000 élèves ardéchois en primaire et collège !)

- de la formation continue qui répond aux besoins ;
- des Accompagnants pour les Élèves en Situation de Handicap en nombre suffisant ;

L'École n'est pas une entreprise ! Les élèves, leurs familles, les collectivités ne sont pas des clients. Le SNUipp-FSU s'oppose à l'ensemble de cette logique marchande. Avec la profession, il mettra tout en œuvre pour que les besoins réels du terrain soient entendus et déployés.